

Cher ~~Père Noël~~, Ministre



Cette année, nous aimerions obtenir :

- Un temps de travail complet, arrêté sur une base claire correspondant au temps éducatif réel similaire à celui des enseignant·es (pas seulement les heures d'accompagnement).
- Une rémunération digne, avec un indice de départ permettant de vivre du métier.
- Une grille de carrière avec avancement automatique, comparable à d'autres corps éducatifs.
- La sécurité de l'emploi, et non la succession de CDD puis de CDI sous rémunérés.
- Une formation initiale obligatoire et de qualité, incluant le handicap, les gestes professionnels et les dimensions pédagogiques.
- Un cadre clair des missions, en lien avec les équipes pédagogiques.
- La fin de l'arbitraire et du PIAL gestionnaire avec des règles de mobilité transparentes.
- La reconnaissance d'un rôle éducatif, indispensable à la réussite des élèves.

Nous le méritons, en effet sans AESH, l'École inclusive s'effondre. Ce sont nous qui rendons possible la scolarisation de centaines de milliers d'élèves : aide à la communication, soutien à l'autonomie, sécurisation, participation à la vie de classe, adaptation aux besoins spécifiques...

Un métier hautement technique, humain et pédagogique.



Les AESH des Vosges